

<b>École élémentaire Dannenberger - SOUFFELWEYERSHEIM</b>	
<b>Mardi 18 Octobre 2022</b> 18h - 20h Cantine du périscolaire	<b>Année scolaire 2022/2023</b> <b>Conseil d'École n°1</b>
<b>Présents</b>	<u>Enseignants</u> : Mme MEYER (CP), Mme BLAZIAN (CP), Mme GIRARD (CP), Mme COUSSEAU (CE1), Mme ORTH (CE1), Mme LOMBARD (CE1), Mme HARNISCH (CE1), Mme MASSON (CM1/CM2), Mme VIDMAR (CM1/CM2), Mme BURGYP (CE1/CE2), Mme GOEPP (CE2/CM1), M HADERER (CM1/CM2), , Mme BITOUN (CE2), M HARNISCH (CM1), Mme MESAOU (CM2), M SCHAEFFER (Directeur)  <u>Représentants de parents d'élèves</u> : Mme EL HAMRAOUI, Mme LOOS, Mme KWASI, Mme EBERSOLD, Mme EL FAROUK, Mme DIGUET, M BANIEWSKI, Mme WEIL, Mme CABOCEL, M TOPAL, Mme RAULAND, Mme DEROZIER, Mme MULLER, Mme PERUSET-AULOGE, Mme SUKUR, Mme LORENTZ  <u>Pour la Commune</u> : B. WEBER (Adjoint au Maire), F. GOURDIN (Conseillère municipale)
<b>Excusés</b>	<u>Enseignants</u> : Mme SCHNEIDER (CE2/CM1), Mme ROSER (CE2/CM1), Mme GUENOT (CE1/CE2), ,Mme JACQUES (CP/CE1), Mme URCUN (CM1/CM2) <u>Représentants de parents d'élèves</u> : /

## Ordre du jour

- I. Présentation de l'équipe pédagogique, effectifs
- II. Résultat des élections
- III. Approbation du règlement du Conseil d'École
- IV. Présentation et vote du règlement de l'école
- V. Protocole sanitaire et organisation de l'école
- VI. Bilan des exercices d'évacuation et PPMS
- VII. Coopérative scolaire : présentation du bilan financier
- VIII. Projet d'école – Évaluation de l'école
- IX. Projets 2022/2023
- X. Questions des représentants de parents d'élèves

### I. Présentation de l'équipe pédagogique, effectifs

L'EE Dannenberger compte 445 élèves inscrits dans 18 classes (24,7 élèves en moyenne), 175 sont scolarisés dans le bâtiment Rapp (8 classes, 21,75 élèves/classe) et 270 dans le bâtiment Dannenberger (27 élèves/classe). Cette différence de répartition est due à la demande de limitation des effectifs à 24 élèves en cycle 2 (CP/CE1), ainsi qu'à l'inégalité de répartition entre cursus bilingue et monolingue (180 élèves bilingues pour 8 classes, soit 22,5 élève/classe en moyenne, contre 265 élèves monolingues pour 10 classe, soit 26,5 de moyenne).

De nouveaux enseignants sont arrivés dans l'équipe, Mme JACQUES en CP/CE1 monolingue, Mme MEYER en CE1 Bilingue partie française, Mme BLAZIAN en CE1 bilingue partie allemande, Mme COUSSEAU en CE1 monolingue, Mme GUENOT sur le complément de mi-temps de Mme BURGYP en CE2 monolingue, Mme VIDMAR sur le remplacement de Mme URCUN en CM1/CM2 bilingue partie allemande.

### II. Résultat des élections

Les élections ont eu lieu vendredi 7 octobre, exclusivement au vote par correspondance. L'unique liste présentée a donc été intégralement élue, avec un taux de participation de 63,7 % (contre 66,8 % l'an passé). Il y a cependant plus de votes exprimés, on a dénombré 49 bulletins blancs ou nuls contre 82 l'année dernière. On note toujours au dépouillement de nombreux bulletins avec des noms cochés ou entourés qui sont donc comptabilisés comme nuls.

Le directeur remercie les parents qui se sont proposés pour la mise sous pli du matériel et pour le dépouillement, ainsi que pour leur participation et leur engagement dans la vie de l'école.

### III. Approbation du règlement du Conseil d'École

Lecture du règlement du Conseil d'École  
Règlement approuvé à l'unanimité.

Prochaines dates :

Conseil du 2ème trimestre : **Mardi 7 Février 18h**

Conseil du 3ème trimestre : **Jeudi 15 Juin 18h**

Un Conseil d'école extraordinaire faisant suite au résultat de l'évaluation d'école sera certainement à prévoir conjointement avec les directions des EM Tilleuls et Coquelicots.

### IV. Présentation et vote du règlement de l'école

Quelques modifications sont apportées :

Horaires des récréations (dédoublées)

§7 – Goûters/Jouets

Le paragraphe concernant les goûters reste inchangé, mais les gâteaux faits maison pour les goûters d'anniversaire seront tolérés. La mention « *origine industrielle* » peut-être abandonnée.

Les goûters sont autorisés à l'école, néanmoins une communication autour de ce que les enfants peuvent apporter serait intéressante, pour sensibiliser au besoin d'équilibre alimentaire. Proposition d'une maman de choisir un jour pour amener fruits ou légumes pour sensibiliser les enfants aux bonnes habitudes alimentaires.

Concernant les jouets, l'équipe enseignante ne s'oppose pas à ce que les élèves en apportent en récréation, selon le type de jouets. Cependant, ils déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol, casse.

Les délégués discuteront avec les camarades pour définir quel jouets seront autorisés et lesquels ne le seront pas.

M. Harnisch réagit au sujet des montres connectées et leurs possibles dérives, les montres connectées seront tolérées seulement lorsqu'elles sont rangées dans le cartable pendant le temps scolaire, comme pour les téléphones mobiles.

+ Erreur de titre : Morale et religion dans le paragraphe de l'APC

+ ajouter protocole phare de lutte contre le harcèlement (*cf point IX*)

### V. Protocole sanitaire et organisation de l'école

Le ministère de l'Éducation Nationale a prévu une graduation comportant un socle de mesures et trois niveaux de protocole (*cf. infographies Eduscol*) afin de définir les scénarii possibles pour l'année scolaire 22/23.

Au regard de la situation, et sur recommandation des autorités sanitaires, le niveau socle est retenu à compter de la rentrée scolaire pour l'ensemble du territoire national. Selon l'évolution de la situation, le passage d'un niveau à l'autre sera décidé par les autorités nationales et pourra concerner tout ou partie du territoire.

On notera que quel que soit le scénario proposé, les élèves de l'école primaire garderont des cours en présentiel et ne porteront de masque que si cette mesure est demandée à toute la population en général. Les restrictions se porteront en revanche sur le brassage des classes et les activités physiques et sportives.

Actuellement, lorsqu'un cas positif est déclaré, le directeur informe les familles des élèves concernés par mail et leur transmet un justificatif permettant d'obtenir un auto-test gratuitement en pharmacie. Il n'est pas demandé de fournir une attestation de test négatif pour pouvoir revenir en classe.

Ces allègements de protocole ont conduit à un retour à l'organisation habituelle « d'avant COVID » pour les écoles de Souffelweyersheim. La municipalité et les directions des écoles maternelles et élémentaires sont convenues de revenir aux horaires classiques (tels qu'ils figurent dans le règlement intérieur), avec une entrée/sortie pour tous les élèves d'une même école à la même heure. Sur le bâtiment Dannenberger, on est aussi revenu à l'entrée unique côté cour du haut.

Les récréations ont volontairement été maintenues dédoublées, la majorité des enseignants étant d'accord pour dire qu'elles étaient plus agréables à surveiller avec moins d'élèves et que moins d'incidents étaient à signaler que lorsque tous sortaient en même temps.

## VI. Bilan des exercices d'évacuation et PPMS

Deux exercices d'évacuation incendie ont été réalisés, le 1<sup>er</sup> le 29/9 sur le bâtiment Rapp, le 2<sup>ème</sup> le 30/9 sur le bâtiment Dannenberger. Élèves et enseignants ont été prévenus, ceci afin de pouvoir rappeler les consignes et cheminements. Les évacuations se déroulent rapidement et dans le calme, les élèves en ont l'habitude depuis l'école maternelle. Deux autres exercices auront lieu sur chaque bâtiment, les élèves ne seront ces fois-ci plus prévenus pour vérifier qu'ils réagissent de la même manière sous la surprise.

Les exercices PPMS attentat-intrusion auront lieu jeudi 20 et vendredi 21 octobre (respectivement Rapp, Dannenberger). Au signal (corne de brume), il sera demandé aux élèves de se confiner silencieusement pendant 5 à 10 minutes, couchés sous les tables, porte verrouillée et stores baissés. Le directeur vérifie en passant dans les couloirs qu'il n'entend rien à l'intérieur en tentant d'ouvrir les portes. Le jeu de rôle est organisé afin que les élèves ne s'inquiètent pas, le directeur passe expliquer le déroulement de l'exercice de manière non-anxiogène.

## VII. Coopérative scolaire et bilan financier

L'école est financée essentiellement par la municipalité (mobilier, fonctionnement, manuels, copieurs...). La coopérative scolaire (affiliée ici à l'OCCE) accompagne les projets coopératifs initiés par les élèves et leurs enseignants. Pour réaliser ces projets, il est souvent nécessaire d'alimenter les fonds de la coopérative. Plusieurs sources y participent : subventions des collectivités, ventes lors de la fête de l'école, ventes de photographies scolaires... il est également proposé aux familles de participer au financement de la coopérative (demande de participation volontaire, ici 10€/élève en début d'année).

Bilan des charges 2021/2022 : **92 883,46€** (achats de produits pour cessions, charges des activités éducatives, services bancaires, cotisations)

Bilan des produits 2021/2022 : **93 120,21€** (vente de produits pour cessions, produits des activités éducatives, subventions, contributions, participations volontaires des familles).

Il en résulte un **excédent de 236,85€**, le budget de l'OCCE CS 429 est donc stable. Le solde du compte est de **994,45€** au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

L'école dispose également d'une association (ASSC affiliée à l'USEP) qui a pour vocation de favoriser et financer le sport scolaire. Le solde du compte de l'ASSC est de **3 996€** au 1<sup>er</sup> septembre 2022, soit un **excédent de 2 692,47€** sur 2021/2022.

Cet excédent s'explique par les recettes de la fête scolaire du 1<sup>er</sup> Juillet 2022 (+ **1 668€**) ainsi que par le fait que des acomptes (**1 200€**) ont été versés en juin 2021 (exercice 2020/2021) pour des achats de fichiers dans une librairie, ces fonds sont donc rentrés à nouveau sur l'exercice 2021/2022.

Au final, on peut donc considérer que le budget global OCCE/ASSC 2021/2022 est **excédentaire de 1 700€** environ, l'excédent représentant les bénéfices de la fête de fin d'année. Il servira à financer en partie de l'achat de matériel sportif à destination des élèves, pour les heures d'EPS ainsi que pour le temps de récréation.

## VIII. Projet d'école – Évaluation de l'école

Le Conseil d'évaluation de l'École (CEE) a arrêté le cadre général de l'évaluation des établissements du 1<sup>er</sup> degré le 25/01/2022. Toutes les écoles seront ainsi concernées par une évaluation dans les 5 années à venir. L'EE Dannenberger a été choisie pour être évaluée dès cette année, avec l'EM des Tilleuls et l'EM Coquelicots. La finalité de cette évaluation est d'améliorer la qualité des apprentissages, des parcours, la réussite éducative, la vie dans l'établissement. Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative, les conditions de réussite collective et de bien-être dans l'établissement.

La première étape consiste en une auto-évaluation. Les équipes pédagogiques vont interroger 4 domaines, analyser les choix faits et leurs effets, choisir des indicateurs (contexte, résultats d'évaluations d'élèves...)

Domaine 1 - Apprentissages et parcours des élèves

Domaine 2 - Vie de l'élève et climat scolaire

Domaine 3 - L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

Domaine 4 - Acteurs, fonctionnement et stratégie de l'établissement

L'ensemble des acteurs sera mobilisé. Ainsi, des questionnaires seront remis aux parents d'élèves, aux élèves de CM, à différents partenaires. Leurs réponses et commentaires permettront d'alimenter la réflexion. Ces questionnaires seront transmis à la reprise, après les congés d'automne.

Ceci conduira à la rédaction d'un rapport d'auto-évaluation, commun aux 3 écoles de la commune, qui doit dégager des pistes de réflexion. Il sera finalisé entre fin décembre et début janvier.

Une équipe d'évaluateurs interviendra ensuite au printemps pour mener des entretiens et des observations. Ceci conduira à la remise d'un rapport d'évaluation qui dégagera les axes de travail et le plan d'actions permettant ainsi de rédiger le nouveau projet d'école, pour septembre 2023. Ce rapport sera présenté en Conseil d'École ; il conviendra certainement d'en prévoir un extraordinaire à cet effet, communément avec les écoles maternelles de la ville.

Questions :

- Les questionnaires seront-ils fournis ? Oui, nous avons une base sur laquelle nous pouvons faire des ajustements, des choix.
- Qui sont les examinateurs externes ? D'autres agents que ceux de notre circonscription

## **IX. Projets 2022/2023**

### **1) Protocole pHARE**

Présentation du plan de prévention 2022/2023 (cf. annexe au PV du Conseil d'École)

COMMUNICATION : Qu'est-ce qu'une situation de harcèlement ? Prévention des enfants et des parents (affichages extérieurs)

L'infirmière scolaire passera en parler dans chaque classe et propose la mise en place d'une boîte à idée où les élèves pourront déposer des courriers pour avertir les adultes en cas de situation de mal-être.

Les éco-délégués les plus âgés pourront également avoir un rôle dans la communication aux adultes de situation de harcèlement.

Journée « non au harcèlement » en novembre : sujet traité en classe, organisation d'expositions.

Journée « Safer Internet Day » en février (proposition de mettre Graffclip dans la boucle pour réaliser un court-métrage de sensibilisation) : prévention aux risques d'internet.

Le projet PhARE prévoit 10h dans l'année de discussions avec les élèves (soit 2h par période)

### **DETECTION**

L'information doit être remontée au directeur, qui prendra des renseignements auprès des élèves, des parents, des acteurs de la vie éducative de l'enfant. Ensuite, celui-ci prendra contact avec la cellule pHARE de circonscription. Le protocole sera ajusté en fonction des cas et les parents de l'élève ciblé tenus informés de l'évolution.

PhARE fonctionne bien quand c'est le début d'une situation de harcèlement.

## 2) Génération 2024

Plusieurs projets sportifs ont déjà eu lieu pendant cette première période et d'autres suivront, on peut citer :  
Semaine de voile (4 classes) + 1 Enfant en HANDI-voile très bonne expérience  
Semaine de Kayak (2 classes) + (2 autres au mois de mai)  
Semaine de vélo (2 classes)

Cycle de natation qui se termine (CP/CE1)  
Cycle d'escalade (novembre décembre CP/CE1)  
Cycle Arts du Cycle (CE1 bil)  
Cycle d'escrime (CM1 Harnisch et CM1/CM2 Bilingue)

Les élèves du cycle escrime rencontreront des sportifs de haut niveau originaires de Souffelweyersheim (Équipe de France en stage sur Strasbourg).

### CROSS

Un projet est prévu pour le printemps. Les classes sont déjà invitées à s'entraîner à la course longue.  
Des projets d'expositions sont prévus aussi autour des valeurs de l'olympisme et de l'inclusion du handicap dans le sport.

### 3) E3D

*Ecole en Démarche de Développement Durable*

Après vacances de la Toussaint, les éco-délégués organiseront une réunion pour définir les projets pour l'école

Projet PEJ (Protéger l'Environnement J'adhère) en construction (Mme GOEPP), pour favoriser la biodiversité dans la cour du bâtiment Dannenberger, très minérale.

Ateliers « saumon-Rhin », sensibilisation à la réintroduction du saumon dans le Rhin.

Sorties vélo programmées au printemps

Mme PERUSET a transmis un document indexant les différentes associations à contacter et des idées de projets à mettre en place.

### 4) Travaux Rapp

La démolition des toilettes de l'école Rapp est prévue pendant les vacances de février et un préfabriqué avec des toilettes provisoires sera installé.

M. Weber :

« La phase *Avant Projet Définitif* aura lieu en octobre, le phasage définitif sera connu à ce moment-là.

En fin d'année, il y a eu une réunion avec les enseignants et le directeur pour réfléchir à la cour d'école. Tout ce qui a été discuté sera pris en compte. »

## X. QUESTIONS

Questions à l'école :

- Serait-il possible de généraliser à toutes les classes le mot concernant les poux même lorsqu'une seule semble concernée ?

*Proposition d'écrire POUX dans les devoirs / affichage dans le tableau d'affichage « Attention les poux sont de retour »*

- Serait-il possible de donner davantage de visibilité au blog de l'école avec un mot exclusivement dédié au blog ? De nombreux parents en ignorent encore l'existence malgré le mot déjà collé dans le cahier de liaison.

*Un mot spécialement dédié sera transmis ; un qrcode reste affiché et fonctionnel sur les tableaux d'affichage.*

- Serait-il possible de produire un mot invitant les parents à ne pas stagner devant la grille après avoir récupéré leurs enfants ? Et/ou une affiche devant l'école Rapp.

*Cela va être difficile.*

*Proposition de faire un marquage au sol, pas problématique pour la mairie de marquer une « zone sans parents »*

- Les parents souhaiteraient pour les CP une attention particulière sur la sortie de classe : ne pas laisser les enfants sortir tant qu'ils n'ont pas indiqués à leurs enseignants qu'ils ont vu leurs parents.

*D'un point de vue réglementaire, dès le CP, les professeurs ne sont plus responsables des élèves après la sonnerie de midi et de 16h30. Bien entendu, les enseignants sont bienveillants et ne laissent pas un enfant seul si celui-ci n'est pas récupéré, mais c'est avant tout aux parents d'être à l'heure.*

- Quel est le protocole du PHARE à l'école ?

*cf. ci-dessus*

- Où en est le projet E3D ? Qu'en est-il des éco-délégués ?

*cf. ci-dessus*

- En cas d'absence des enseignants serait-il possible de mettre en place un classeur d'activités par niveau pour permettre aux enfants répartis d'avoir des activités en adéquation avec leur classe d'âge ?

*Chaque enseignant préparera une pochette avec des photocopies à faire pour sa classe en cas d'absence.*

- Durant la récréation, est-ce que du matériel pour jouer peut être mis à disposition des enfants pour leur permettre de s'occuper ?

*On a beaucoup de choses abîmées, parfois du matériel propre à chaque classe, l'équipe pédagogique est entrain d'y travailler. Les délégués seront invités à faire remonter les « envies » des élèves puis on discutera avec eux de ce qu'il est possible de faire ou non.*

- Dans la continuité de la question précédente, serait-il possible de permettre aux enfants d'apporter des jeux ? Dans cette optique une liste restreinte pourrait être élaborée par les enseignants : corde à sauter, élastique, billes, etc. ....

*cf. ci-dessus*

- Il semble difficile aux élèves de quitter le cycle bilingue, qu'en est-il pour les élèves qui ressentent un mal être à ne pouvoir quitter le bilingue ? Exceptionnellement est-il envisageable de faire une transition bilingue /monolingue en cours d'année ?

*Les parents s'engagent dès la maternelle jusqu'au CM2 lorsqu'ils inscrivent leurs enfants en bilingue.*

*Dans certains cas, des élèves peuvent en sortir, en cas de grandes difficultés d'apprentissage, mais cela reste rare. Les parents doivent adresser un courrier à l'inspection et un avis sera demandé à l'enseignant pour la sortie du bilingue.*

*Pour entrer dans le bilingue à partir d'une classe élémentaire, il faut justifier d'un bon niveau d'allemand en passant un test spécifique (à voir avec l'inspection)*

- Face aux nombreux doubles niveaux et aux différentes répartitions, l'équipe pédagogique pourrait-elle, en fin d'année pour les répartitions de l'an prochain, donner des indications de compréhension aux parents ?

*Les effectifs nous obligent à faire le choix de répartir les élèves en doubles niveaux, afin que les classes soient le moins surchargées possible.*

- Les parents souhaitent organiser une vente de crêpes et gâteaux au marché de Noël de Souffelweyersheim, serait-il possible à 2 ou 3 classes de l'école d'agrémenter la vente avec des bricolages d'élèves ?

*M. Weber évoque la différence entre le marché de Noël et Noël au village.*

*Noël au village : toutes les recettes seront versées à l'association choisie par le conseil municipal. Cette année il s'agit d'une association de dressage de chien pour handicapés.*

*En ce qui concerne le Marché de Noël aux 7 Arpents, il faudra simplement acheter des « tables » pour pouvoir organiser une vente.*

- Nouveauté : les éco-délégués, serait-il possible d'avoir des précisions ?

*Les classes ont profité de l'élection des parents d'élèves et du matériel de vote mis à disposition pour permettre aux enfants de vivre une élection.*

*Le rôle de délégués sera de réfléchir à la vie de l'école (jeux de cour, tri des déchets, affichages de sensibilisation, etc.)*

Questions à la mairie :

- Une date pour le prochain conseil du périscolaire est-elle arrêtée ?

*24 novembre à 18h en mairie. Il faut désigner 5 personnes.*

*contact : [bernard.weber@souffelweyersheim.fr](mailto:bernard.weber@souffelweyersheim.fr)*

- Serait-il possible de faire une visite de la cantine ?

*Cela a déjà été fait les années précédentes, les parents élus qui siègent au conseil périscolaire pourront prévoir une visite aux alentours du 21 novembre.*

- Un effort dans la végétalisation de la cour de Dannenberger est-il envisageable ?

*Choses en route (Projet PEJ), végétaliser Dannenberger en même temps que Rapp, impossible budgétairement.*

- Serait-il possible de refaire et améliorer les marquages au sol dans la cour de Rapp ? Ceci dans l'optique de favoriser des jeux dans la cour.

*La cour va être refaite, la mairie peut faire venir des agents pour peindre des marquages au sol « provisoires ».*

*Il y a des damiers, deux marelles, un escargot, que les élèves n'utilisent pas beaucoup selon les enseignants.*

- La mairie arrivera-t-elle à pourvoir l'école en car ?

*Augmentation du prix des transports. En 2 ans les prix ont doublés. Et du prix de l'énergie : on passe de 500 000 à 1,3 Mio €.*

- Une réduction du chauffage dans les classes est-elle prévue ?

*Elémentaire 19 degrés et maternelle 20 degrés*

- Où en est le projet d'aide aux devoirs hors temps scolaire ? Aide CAF ?

*CAF a validé une aide de 6000€, engagement pris. Le but du dispositif est la remédiation aux difficultés (élèves allophones, en grande difficultés). Recherche de bénévoles (université / étudiants)*

- La police municipale verbalise-t-elle en cas de stationnement gênant ?

*La police est là pour de la sensibilisation et de la pédagogie. Elle peut verbaliser en cas de stationnement gênant.*

- Les personnels de mairie qui font la circulation aux abords des écoles en remplacement de la police municipale semblent moins à l'aise, serait-il possible à la police municipale de leur prodiguer quelques conseils pour leur permettre d'être plus à l'aise dans leur mission ?

*Une sensibilisation a déjà été faite et pourra être poursuivie.*

*M. Weber précise que 1,8 million d'euros sont dédiés au budget des écoles et du périscolaire sur un budget global de 6,5 millions d'euros (700 000€ pour les écoles, dont 200 000€ pour l'élémentaire).*

**Le directeur clôt la séance à 20h15**

**Pot offert par les enseignants**

**Le directeur**  
**Frédéric SCHAEFFER**

**Secrétaire de séance**  
**Clémence GOEPP**

**Représentant de parents d'élèves**  
**Monia EL HAMRAOUI**

